



DEMANDE DE PRIX (RFQ) N° 21-746

Actifs réseau CISCO

Le 3 novembre 2021

BESOIN :

Exportation et développement Canada (EDC) accepte des propositions de prix pour combler le ou les besoins suivants :

N° de ligne	N° DE PRODUIT	DESCRIPTION	QTÉ
1.0	C9300-48UN-A	Catalyst 9300 48-port of 5Gbps Network Advantage	13
1.1	C9300-NW-A-48	C9300 Network Advantage, 48-port license	13
1.2	S9300UK9-1612	Cisco Catalyst 9300 XE 16.12 UNIVERSAL	13
1.3	CAB-TA-NA	North America AC Type A Power Cable	26
1.4	STACK-T1-50CM	50CM Type 1 Stacking Cable	13
1.5	CAB-SPWR-30CM	Catalyst Stack Power Cable 30 CM	13
1.6	C9300-DNA-P-48	C9300 48-Port DNA-Premier License	13
1.6.0.1	C9300-DNA-P-48-5Y	C9300 DNA Premier, 48-Port, 5 Year Term License	13
1.7	ISE-BASE-T	ISE BASE Term License	650
1.7.0.1	ISE-BASE-TRK-5Y	ISE BASE Tracker Term 5Y	650
1.8	ISE-PLS-T	ISE PLS Term License	650
1.8.0.1	ISE-PLS-TRK-5Y	ISE PLS Tracker Term 5Y	650
1.9	SWATCH-T	StealthWatch 1 FPS Term License	1300
1.9.0.1	SWATCH-TRK-5Y	SWATCH Tracker Term 5Y	1300
1.10	CAT-DNA-P-ADD	Catalyst DNA Premier Add-On, Term Licenses	13
1.10.0.1	CAT-DNA-P-ADD-5Y	DNA Premier Catalyst Add-on, 5 Year Term License	13
1.11	ISE-BASE-T	ISE BASE Term License	650
1.11.0.1	ISE-BASE-TRK-5Y	ISE BASE Tracker Term 5Y	650
1.12	ISE-PLS-T	ISE PLS Term License	650
1.12.0.1	ISE-PLS-TRK-5Y	ISE PLS Tracker Term 5Y	650
1.13	SWATCH-T	StealthWatch 1 FPS Term License	1300
1.13.0.1	SWATCH-TRK-5Y	SWATCH Tracker Term 5Y	1300
1.14	PI-LFAS-T	Prime Infrastructure Lifecycle & Assurance Term - Smart Lic	13
1.14.0.1	PI-LFAS-AP-T-5Y	PI Dev Lic for Lifecycle & Assurance Term 5Y	13
1.15	C9300-NM-8X	Catalyst 9300 8 x 10GE Network Module	13
1.16	NETWORK-PNP-LIC	Network Plug-n-Play Connect for zero-touch device deployment	13
1.17	D-DNAS-EXT-S-T	Cisco DNA Spaces Extend Term License for Catalyst Switches	13
1.17.0.1	D-DNAS-EXT-S-5Y	Cisco DNA Spaces Extend for Catalyst Switching - 5Year	13
1.18	TE-EMBEDDED-T	Cisco ThousandEyes Enterprise Agent IBN Embedded	13

N° de ligne	N° DE PRODUIT	DESCRIPTION	QTÉ
1.18.0.1	TE-EMBEDDED-T-5Y	ThousandEyes - Enterprise Agents	13
1.19	PWR-C1-1100WAC-P	1100W AC 80+ platinum Config 1 Power Supply	13
1.20	PWR-C1-1100WAC-P/2	1100W AC 80+ platinum Config 1 Secondary Power Supply	13
1.21	SSD-240G	Cisco pluggable USB3.0 SSD storage	13
2.0	C9500-24Y4C-A	Catalyst 9500 24x1/10/25G and 4-port 40/100G, Advantage	6
2.1	C9500-NW-A	C9500 Network Stack, Advantage	6
2.2	SC9500HNPE-173	Cisco Catalyst 9500H XE 17.3 UNIVERSAL - NPE	6
2.3	C9K-PWR-650WAC-R	650W AC Config 4 Power Supply front to back cooling	6
2.4	C9K-PWR-650WAC-R/2	650W AC Config 4 Power Supply front to back cooling	6
2.5	C9K-T1-FANTRAY	Catalyst 9500 Type 4 front to back cooling Fan	12
2.6	C9500-DNA-24Y4C-P	C9500 DNA Premier, 24Y4C Port , Term License	6
2.6.0.1	C9500-DNA-L-P-5Y	C9500 DNA Premier 12Q/16X / 24Y4C 5Year Term License	6
2.7	ISE-BASE-T	ISE BASE Term License	300
2.7.0.1	ISE-BASE-TRK-5Y	ISE BASE Tracker Term 5Y	300
2.8	ISE-PLS-T	ISE PLS Term License	300
2.8.0.1	ISE-PLS-TRK-5Y	ISE PLS Tracker Term 5Y	300
2.9	SWATCH-T	StealthWatch 1 FPS Term License	600
2.9.0.1	SWATCH-TRK-5Y	SWATCH Tracker Term 5Y	600
2.10	PI-LFAS-T	Prime Infrastructure Lifecycle & Assurance Term - Smart Lic	18
2.10.0.1	PI-LFAS-AP-T-5Y	PI Dev Lic for Lifecycle & Assurance Term 5Y	18
2.11	NETWORK-PNP-LIC	Network Plug-n-Play Connect for zero-touch device deployment	6
2.12	C9K-F1-SSD-240G	Cisco pluggable SSD storage	6
2.13	CAB-N5K6A-NA	Power Cord, 200/240V 6A North America	12
2.14	C9000-10/25CSR-24	C9000 bundle, 24 units of 10/25G CSR	6
2.15	SFP-10/25G-CSR-S	Dual Rate 10/25GBASE-CSR SFP Module	144
3.0	L-DNA-C8300	Cisco DNA Subscription for Catalyst 8300 Series	1
3.1	IOSXE-CTRL-MODE-PF	IOS XE SD-WAN boot up mode for Unified image - Deployment Opt	1
3.2	DNA-C-T2-P-5Y	Cisco DNA Premier Cloud Lic 5Y - upto 1G (Aggr, 2G)	17
3.3	SVS-CDNA-T2-P5Y	Solution Support for SW - DNA Premier Cloud Lic, T2, 5Y	17
3.4	DNA-HSEC-ACK	Acknowledge to procure the HSEC license with the Hardware	17
3.5	DNA-UMB-SIGE-K9-5Y	Cisco Umbrella SIG Essential (additional) for DNA Premier,5Y	1
3.6	SDWAN-CLOUD-PF	Cisco SDWAN Cloud Deployment Option	17
3.7	SDWAN-UMB-PRE	Cisco Umbrella for DNA Premier	1700
3.8	DSTACK-T2-P	Cisco DNA Premier Stack - upto 1G (Aggr, 2G)	17
3.9	NWSTACK-T2-P	Cisco Network Premier Stack - upto 1G (Aggr, 2G)	17

N° de ligne	N° DE PRODUIT	DESCRIPTION	QTÉ
3.10	C83-1N1S-4T2X-PF	C8300-1N1S-4T2X Platform Selection for DNA Subscription	17
4.0	AIR-AP1800S-A-K9	Cisco Aironet 1800S Series Network Sensor	20
4.1	SW1800S-SENSOR-K9	Cisco 1800S Active Sensor Software Image	20
4.2	AIR-MOD-SPOE	AP1800 Power over Ethernet with 1G Ethernet module	20
4.3	AIR-AP-BRACKET-NS	AP1800 Series Mounting Bracket	20
4.4	AIR-DNA-EP	Aironet CISCO DNA Endpoint Term Licenses	20
4.4.0.1	AIR-DNA-EP-5Y	Aironet CISCO DNA Device Endpoint 5Y Term Licenses	20
5.0	FPR4145-BUN	Cisco Firepower 4145 Master Bundle	1
5.1	FPR4145-NGFW-K9	Cisco Firepower 4145 NGFW Appliance, 1U, 2 x NetMod Bays	2
5.1.1	FPR4K-PWR-AC-1100	Firepower 4000 Series 1100W AC Power Supply	2
5.1.2	SF-F4KFXOS2.8.1-K9	Cisco Firepower Extensible Operating System v2.8.1 - FPR4100	2
5.1.3	CAB-TA-NA	North America AC Type A Power Cable	4
5.1.4	FPR4K-PWR-AC-1100	Firepower 4000 Series 1100W AC Power Supply	2
5.1.5	FPR4K-NM-BLANK	Firepower 4000 Series Network Module Blank Slot Cover	4
5.1.6	FPR4K-S-FAN-	Firepower 4000 Series Fan - Siingle	12
5.1.7	FPR4K-RACK-MNT	Firepower 4000 Series Rack Mount Kit	2
5.1.8	FPR4K-ACC-KIT2	FPR4K Hardware Accessory Kit	2
5.1.9	GLC-TE	1000BASE-T SFP transceiver module for Category 5 copper wire	2
5.1.10	SFP-10G-SR	10GBASE-SR SFP Module	12
5.1.11	FPR4K-SSD800-	Firepower 4000 Series 800GB SSD for FPR-4145/4155	2
5.1.12	FPR-MSP-SSD	Cisco Firepower Malware Storage Pack, SSD	2
5.1.13	SF-F4K-TD6.6-K9	Cisco Firepower Threat Defense software v6.6 for FPR4100	2
6.0	C9130AXI-A	Cisco Catalyst 9130AX Series	70
6.1	NETWORK-PNP-LIC	Network Plug-n-Play Connect for zero-touch device deployment	70
6.2	AIR-AP-T-RAIL-R	Ceiling Grid Clip for APs & Cellular Gateways-Recessed	70
6.3	AIR-AP-BRACKET-1	802.11 AP Low Profile Mounting Bracket (Default)	70
6.4	SW9130AX-CAPWAP-K9	Capwap software for Catalyst 9130AX	70
6.5	CDNA-P-C9130	Wireless Cisco DNA On-Prem Premier, 9130 Tracking	70
6.5.0.1	DNA-P-5Y-C9130	C9130AX Cisco DNA On-Prem Premier,5Y Term,Trk Lic	70
6.6	AIR-DNA-P	Wireless Cisco DNA On-Prem Premier, Term, License	70
6.6.0.1	AIR-DNA-P-5Y	Wireless Cisco DNA On-Prem Premier, 5Y Term Lic	70
6.7	AIR-DNA-A-T	Wireless Cisco DNA On-Prem Advantage, Term, Tracker Lic	70

N° de ligne	N° DE PRODUIT	DESCRIPTION	QTÉ
6.7.0.1	AIR-DNA-A-T-5Y	Wireless Cisco DNA On-Prem Advantage, 5Y Term, Tracker Lic	70
6.8	PI-LFAS-AP-T	Prime AP Term Licenses	70
6.8.0.1	PI-LFAS-AP-T-5Y	PI Dev Lic for Lifecycle & Assurance Term 5Y	70
6.9	ISE-BASE-T	ISE BASE Term License	1750
6.9.0.1	ISE-BASE-TRK-5Y	ISE BASE Tracker Term 5Y	1750
6.10	ISE-PLS-T	ISE PLS Term License	1750
6.10.0.1	ISE-PLS-TRK-5Y	ISE PLS Tracker Term 5Y	1750
6.11	AIR-DNA-NWSTACK-A	AIR CISCO DNA Perpetual Network Stack	70
6.12	D-CISCODNAS-ACT-T	Cisco DNA Spaces Act Term License for Cisco DNA	70
6.12.0.1	D-CISCODNAS-ACT-5Y	Cisco DNA Spaces ACT for Cisco DNA - 5Year	70
6.13	C9130-MULTI	Minimum Quantity = 10	70
7.0	C8300-1N1S-4T2X	Cisco Catalyst C8300-1N1S-4T2X Router	13
7.1	MEM-C8300-16GB	Cisco Catalyst 8300 Edge 16GB memory	13
7.2	M2USB-32G	Cisco Catalyst 8000 Edge M.2 USB 32GB	13
7.3	C-RFID-1R	Cisco Catalyst 8000 Edge RFID - 1RU	13
7.4	C8300-RM-23-1R	Cisco Catalyst 8300 Rack mount kit - 23" 1R	13
7.5	C8300-NIM-BLANK	Cisco Catalyst 8300 Edge NIM Blank	13
7.6	C8300-SM-BLANK	Cisco Catalyst 8300 Edge SM Blank	13
7.7	C8300-PIM-BLANK	Cisco Catalyst 8300 Edge PIM Blank	13
7.8	NETWORK-PNP-LIC	Network Plug-n-Play Connect for zero-touch device deployment	13
7.9	IOSXE-CTRL-MODE	IOS XE SD-WAN boot up mode for Unified image	13
7.10	SC8KBEUK9-173	UNIVERSAL	13
7.11	PWR-CC1-500WAC	Cisco C8300 1RU AC Power supply with PoE	26
7.12	CAB-AC	AC Power Cord (North America), C13, NEMA 5-15P, 2.1m	26
8.0	SFP-10G-SR-S=	10GBASE-SR SFP Module, Enterprise-Class	50
9.0	C8300-1N1S-4T2X	Cisco Catalyst C8300-1N1S-4T2X Router	4
9.1	MEM-C8300-16GB	Cisco Catalyst 8300 Edge 16GB memory	4
9.2	M2USB-32G	Cisco Catalyst 8000 Edge M.2 USB 32GB	4
9.3	C-RFID-1R	Cisco Catalyst 8000 Edge RFID - 1RU	4
9.4	C8300-RM-23-1R	Cisco Catalyst 8300 Rack mount kit - 23" 1R	4
9.5	C8300-SM-BLANK	Cisco Catalyst 8300 Edge SM Blank	4
9.6	C8300-PIM-BLANK	Cisco Catalyst 8300 Edge PIM Blank	4
9.7	NETWORK-PNP-LIC	Network Plug-n-Play Connect for zero-touch device deployment	4
9.8	IOSXE-CTRL-MODE	IOS XE SD-WAN boot up mode for Unified image	4
9.9	SC8KBEUK9-173	UNIVERSAL	4
9.10	PWR-CC1-500WAC	Cisco C8300 1RU AC Power supply with PoE	8
9.11	CAB-AC	AC Power Cord (North America), C13, NEMA 5-15P, 2.1m	8

N° de ligne	N° DE PRODUIT	DESCRIPTION	QTÉ
9.12	NIM-ES2-8-P	8-port POE/POE+ Layer 2 GE Switch Network Interface Module	4
10.0	C9105AXW-A	Cisco Catalyst 9105AX Series-Wallplate	15
10.1	NETWORK-PNP-LIC	Network Plug-n-Play Connect for zero-touch device deployment	15
10.2	AIR-AP-BRACKET-W4	AP Low Profile Mounting Bracket	15
10.3	SW9105AX-CAPWAP-K9	Capwap software for Catalyst 9105AX	15
10.4	CDNA-P-C9105	Wireless Cisco DNA On-Prem Premier, 9105 Tracking	15
10.4.0.1	DNA-P-5Y-C9105	C9105AX Cisco DNA On-Prem Premier,5Y Term,Trk Lic	15
10.5	AIR-DNA-P	Wireless Cisco DNA On-Prem Premier, Term, License	15
10.5.0.1	AIR-DNA-P-5Y	Wireless Cisco DNA On-Prem Premier, 5Y Term Lic	15
10.6	AIR-DNA-A-T	Wireless Cisco DNA On-Prem Advantage, Term, Tracker Lic	15
10.6.0.1	AIR-DNA-A-T-5Y	Wireless Cisco DNA On-Prem Advantage, 5Y Term, Tracker Lic	15
10.7	PI-LFAS-AP-T	Prime AP Term Licenses	15
10.7.0.1	PI-LFAS-AP-T-5Y	PI Dev Lic for Lifecycle & Assurance Term 5Y	15
10.8	ISE-BASE-T	ISE BASE Term License	375
10.8.0.1	ISE-BASE-TRK-5Y	ISE BASE Tracker Term 5Y	375
10.9	ISE-PLS-T	ISE PLS Term License	375
10.9.0.1	ISE-PLS-TRK-5Y	ISE PLS Tracker Term 5Y	375
10.10	AIR-DNA-NWSTACK-A	AIR CISCO DNA Perpetual Network Stack	15
10.11	D-CISCODNAS-ACT-T	Cisco DNA Spaces Act Term License for Cisco DNA	15
10.11.0.1	D-CISCODNAS-ACT-5Y	Cisco DNA Spaces ACT for Cisco DNA - 5Year	15

CALENDRIER DE LA RFQ :

Le calendrier suivant est fourni à titre indicatif.

Les dates indiquées peuvent être modifiées à la seule discrétion et convenance d'EDC.

DATE D'ENVOI DE LA RFQ :	le 3 novembre 2021
DATE ET HEURE DE CLÔTURE DES PROPOSITIONS EN RÉPONSE À LA RFQ (Les propositions reçues après cette date/heure limite ne seront pas acceptées.)	le 16 novembre 2021 (13 h, heure d'Ottawa)

COMMUNICATION :

QUESTIONS :

Toute question ou toute autre communication ayant trait à ce processus **doit (O)** être envoyée par courriel à RFQ@edc.ca et porter la mention RFQ n° [21-746](#).

PROPOSITIONS DE PRIX :

Tous les proposants **devront (O)** se conformer aux conditions suivantes :

- 1) La proposition de prix doit être présentée au moyen du formulaire de proposition non modifié RFQ 21-746 « Annexe B Feuille de prix ».
- 2) La proposition de prix doit être dûment signée à l'Annexe B. Aucun autre formulaire de proposition ne sera accepté. Les feuilles de prix modifiées ou non signées seront exclues et ne seront pas acceptées.
- 3) La proposition de prix doit être accompagnée de l'Annexe D – Formulaire d'attestation du fabricant d'équipement d'origine (FEO) ci-jointe remplie.
- 4) La proposition de prix doit avoir été reçue par courriel à RFQ@edc.ca au plus tard à la date limite des propositions et porter la mention RFQ n° 21-746 au plus tard à la date/heure indiquées ci-dessus. Aucune autre méthode ne sera acceptée.

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX :

Le proposant retenu sera sélectionné sur la base du plus bas coût d'achat rendu total parmi les propositions de prix conformes.

Tout coût d'achat rendu total, tel qu'indiqué en détail ci-dessous, **doit (O)** être inclus dans les propositions de prix présentées. Toutes les taxes fédérales et provinciales **doivent (O)** également y être indiquées comme éléments distincts. Si un proposant omet d'inclure et/ou d'indiquer un de ces éléments, sa proposition pourrait être jugée incomplète et irrecevable.

Coût d'achat rendu = le coût unitaire du produit; les frais d'expédition et les frais de déchets de matériel électronique et électrique (DMEE) de l'Ontario.

SPÉCIFICATIONS DES SERVICES :

LIVRAISON :

Le produit doit être livré **FOB destination**, à l'adresse spécifiée ci-dessous :

Exportation et développement Canada
Réception, 2^e étage
150, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
(*Quai de chargement d'EDC, entrée sur l'avenue Laurier*)

À l'égard du besoin spécifié aux présentes, il y aura un (1) bon de commande (BC). (Voir les « Conditions générales » applicables aux bons de commande, jointes à titre d'Annexe A).

Veillez noter que toutes les expéditions doivent avoir été reçues avant 16 h, heure d'Ottawa.

Livraison indiquée = Le fournisseur **doit (O)** indiquer son engagement de livraison dans un délai, en jours ouvrables, calculé à compter de la date d'attribution du contrat/de passation du bon de commande. « Les délais sont de rigueur ».

DROITS RÉSERVÉS D'EDC :

EDC se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent processus à tout moment.

Annexe A

Conditions générales

1. La présente commande de biens et de matériaux, y compris les logiciels, (les « biens ») et (ou) de services (les « services »), tel qu'il est décrit sur la page couverture de la présente commande, de même que tous les documents écrits pouvant être expressément inclus aux présentes, constituent l'intégralité de l'accord entre les parties. Toute stipulation, représentation, promesse ou entente, écrite ou verbale, par EDC ou par ses dirigeants, mandataires ou employés, qui n'est pas expressément énoncée aux présentes ne fait pas partie ou n'est pas réputée faire partie de la présente commande.
2. À moins d'indication contraire dans la présente commande, le paiement ne sera effectué qu'en monnaie canadienne sur présentation des documents nécessaires, les escomptes pour paiements rapides seront calculés à compter de la date où les biens et les factures acceptables seront reçues par EDC, les factures devront porter le numéro de la commande et, à moins d'indication contraire dans la présente, les modalités de paiement négociées entreront en vigueur sur acceptation, par EDC, des biens ou des services livrables.
3. Toutes les expéditions et livraisons de biens doivent être F.O.B. à destination, le vendeur demeurant le titulaire prévu des biens et en assumant la responsabilité et les risques jusqu'à ce qu'EDC reçoive et accepte les biens.
4. Le vendeur certifie :
 - i) qu'il détient un droit incontestable à l'égard des biens, libre de toute charge;
 - ii) que les biens ne constituent aucune violation des brevets, marques de commerce, dessins industriels, droits d'auteur ou secrets commerciaux;
 - iii) que les biens sont conformes à tous les statuts, règlements, codes et lois en vigueur au Canada;
 - iv) que les biens doivent être livrés en bon état, exempts de toute défectuosité, et qu'ils répondent à toutes les spécifications requises et aux besoins particuliers pour lesquels ils ont été achetés; la présente garantie ne peut faire l'objet d'aucune renonciation, ni en totalité ni en partie, à la suite d'une inspection ou d'un prétest effectué par EDC ou pour son compte, ou effectué par un tiers;
 - v) que ses services, tel qu'ils sont décrits aux présentes, seront exécutés de façon professionnelle et selon les règles de l'art, conformément à toutes les normes professionnelles applicables et à la description des services.
5. En ce qui concerne les biens que EDC trouve défectueux, non conformes aux spécifications ou non adaptés aux besoins particuliers pour lesquels ils ont été achetés, EDC peut, à sa discrétion, soit a) retourner les biens aux frais et aux risques du vendeur, soit b) exiger que le vendeur remplace les biens à ses frais dans un délai raisonnable après avoir été informé du problème. Le vendeur sera tenu responsable de tous les frais d'emballage et d'expédition des biens ainsi que de tous les dommages, frais et charges qui pourraient en résulter. Comme supplément et non en remplacement des modalités des spécifications ou de toute garantie prévues explicitement ou implicitement dans la loi, et nonobstant l'acceptation antérieure des biens par EDC, le vendeur remplacera, à n'importe quel moment durant les trois mois suivant la date de livraison et à ses propres frais, tous biens qui sont ou qui deviennent défectueux par suite d'un vice de fabrication ou de matière, ou d'une malfaçon.
6. EDC se réserve le droit de retourner, contre une note de crédit, tout bien reçu en surplus de la quantité commandée. Tous les frais de transport et autres frais qu'elle engage doivent alors lui être remboursés par le vendeur.
7. Les ententes relatives à l'entretien des biens ne seront pas renouvelées automatiquement. EDC se réserve le droit de demander, chaque année, un préavis écrit du renouvellement de tout contrat d'entretien.
8. À moins d'indication contraire, les totaux de chaque ligne indiqués sur la page couverture de la présente commande ne doivent pas dépasser le montant indiqué.
9. Le vendeur n'effectuera aucun changement à ses services jusqu'à ce que toutes les parties s'entendent, par écrit, sur les dépenses et (ou) les répercussions qu'entraînera le changement en question.
10. EDC détient tous les droits de propriété relativement aux travaux de conception, aux travaux de graphisme et aux pièces connexes qui ont été exécutés pour elle dans le cadre des services décrits dans la présente commande, y compris tous les droits et privilèges se rapportant à leur utilisation subséquente. Tous les rapports, logiciels, données, documents de travail, et tout autre document à fournir en vertu de la présente commande (les « œuvres »), demeureront en tout temps la propriété exclusive d'EDC. Le vendeur doit céder et transférer à EDC le droit d'auteur universel et renoncer à tous les droits moraux liés à toutes œuvres.
11. EDC peut, à sa discrétion et après notification, annuler immédiatement la présente commande si :
 - i) elle a des raisons de croire, avant la date requise de livraison, que celle-ci n'aura pas lieu;
 - ii) le vendeur ne respecte pas ses obligations conformément aux présentes conditions générales;
 - iii) le vendeur fait une fausse déclaration ou ne respecte pas l'une des garanties; ou
 - iv) le vendeur fait cession générale de ses biens à ses créanciers, dépose son bilan ou est déclaré en faillite, ou encore si on a nommé un séquestre, un gérant ou un syndic pour prendre contrôle d'une partie ou de la totalité de ses actifs au profit d'un ou de plusieurs de ses créanciers.Dans l'éventualité de l'annulation de la présente commande par EDC en raison des points i), ii) ou iii), le vendeur doit rembourser à EDC tous les frais engagés pour se procurer d'autres biens en sus du coût des biens qu'elle devait payer en vertu de la présente commande.
12. EDC peut, moyennant un préavis écrit de quinze (15) jours au vendeur, annuler sans justification une partie ou la totalité des services devant être fournis en vertu de la présente commande. À la date de prise d'effet de l'annulation, le vendeur doit cesser immédiatement l'exécution de ses services et annuler tout engagement qui s'y rattache de façon ordonnée et économique, à moins d'indication contraire dans le préavis. Sur annulation de la commande, EDC n'est tenue de payer au vendeur que les services fournis et les coûts et les dépenses engagés avant la date de prise d'effet de l'annulation, et elle est à l'abri de toute réclamation du vendeur à l'égard de dommages (qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres) ou de l'exécution intégrale de la commande, ainsi que de toute poursuite découlant d'une telle annulation.
13. Le vendeur doit, par les présentes, tenir EDC indemne et à couvert des dommages-intérêts, coûts, dépenses, charges, pertes, demandes ou responsabilités, quels qu'ils soient, notamment les réclamations de tiers, pouvant résulter ou découler de tout manquement du vendeur envers ses obligations et responsabilités tel qu'il est décrit dans les présentes à l'égard des biens ou des services, notamment l'inobservation de toute garantie prévue aux présentes. Cette indemnisation et tout autre recours inclus dans les présentes vient suppléer et non remplacer tout autre recours ou indemnisation prévu dans le cadre de la présente commande ou tout autre recours ou indemnisation possible en droit ou en *equity*.
14. EDC se réserve le droit, en tout temps, de compenser tout montant que lui doit le vendeur contre un montant payable par EDC ou par une société affiliée relativement à la présente commande ou à toute autre commande entre le vendeur et EDC ou une société affiliée d'EDC.
15. Le vendeur est un entrepreneur indépendant d'EDC et n'est aucunement autorisé à lier EDC à un tiers ou à agir, de quelque façon que ce soit, comme représentant de EDC, à moins qu'EDC l'ait expressément indiqué par écrit.
16. Les parties conviennent de ne pas céder ni transférer le présent accord sans le consentement écrit de l'une et l'autre parties. Les avantages et les obligations découlant de l'accord s'appliquent aux successeurs et aux ayants droit des parties.
17. Tous les renseignements concernant les activités commerciales de chacune des parties mentionnées aux présentes et obtenus par suite ou à l'égard des relations entre les parties relativement à la présente commande doivent être considérés confidentiels et traités comme tel.
18. La présente commande, y compris les présentes conditions générales, est assujettie aux lois de la province de l'Ontario (Canada) et interprétée en vertu de celles-ci, et aucune action ni poursuite relativement aux présentes ou découlant de la présente commande ne sera intentée contre EDC, sauf devant une cour de justice de l'Ontario, dont le vendeur reconnaît la compétence par les présentes.
19. Les délais de la présente commande constituent une condition essentielle.